

Un déconfinement par étapes.

Ce mercredi 13 mai, deux jours après le déconfinement, Jean-Michel Verstraete, curé de la Paroisse Saint Laurent en Ostrevant a béni le cierge pascal en vue des funérailles qui se dérouleront dans les jours et semaines à venir. En effet, c'est dès le 14 mai que celles-ci reprendront dans notre paroisse. L'Eglise d'Aniche sera le lieu de toutes les célébrations de funérailles jusqu'à ce que le confinement soit totalement levé. Les distances seront donc respectées. De même, un circuit a été instauré pour que les personnes qui viendront rendre un dernier hommage à leur défunt ne se croisent pas. L'entrée se fera par la grande porte et la sortie par la sacristie.

L'équipe Relais d'Aniche.